

PRÉSENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Ile-de-France
153 bis avenue Charles de Gaulle
92 200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél : 01 40 79 93 50
Mail : idf@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org



MAIRIE DE LA CHAPELLE-GAUTHIER

Place du Général de Gaulle
77 720 LA CHAPELLE-GAUTHIER
Tél : 01 64 08 41 16
Mail : mairie-la-chapelle-gauthier@wanadoo.fr
www.lachapellegauthier77.fr

NOTRE PARTENAIRE



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

Château de la Chapelle-Gauthier

en Seine-et-Marne

MISSION STÉPHANE BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © FDP / Ville de La Chapelle Gauthier - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

Situé au cœur d'un parc boisé, le château s'élève à proximité de l'église du XIIème siècle. Ce fut d'abord un édifice médiéval sous la seigneurie de la Chapelle, un des grands fiefs de la Brie. Des transformations sont entreprises en 1620-1640. Le bâtiment va quitter peu à peu son allure féodale pour prendre celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Le château fort fut rasé à hauteur du premier étage sur lequel la bâtisse actuelle est édifiée. Ce château présente la particularité de n'avoir subi quasiment aucune modification depuis sa construction au XVIIème siècle et laisse à voir une architecture fidèle et conforme à sa conception première : grilles d'entrée, escalier en bois avec balustres, superbe escalier central du rez-de-chaussée avec rampe en fer forgé, salons du premier étage avec murs en lambris du début du XVIIIème.

Au XIXè, le château tomba aux mains d'antiquaires désargentés qui démontèrent et vendirent divers éléments et le mobilier. Après cette période de pillage et l'absence d'entretien l'édifice se dégrada malgré les efforts des derniers propriétaires privés.



VERS UNE RENAISSANCE

Racheté en 1984 par la municipalité, la mairie y fut installée dans l'aile est et des travaux de restauration urgents furent entrepris (toiture, menuiserie, douves...). Actuellement, de nouveaux travaux s'imposent afin d'éviter le délabrement inexorable de l'édifice. Il ne s'agit pas ici seulement de mesures conservatoires mais bien de la sauvegarde d'un patrimoine en déperdition.

LES TRAVAUX URGENTS à FINANCER grâce à VOUS

La tour carrée Nord-Est et le corps de logis menacent de s'effondrer du fait d'infiltrations à chaque épisode pluvieux. *sunt fuga. Maios ex et hilit a verum fugiti blabore, alis aliquia quamuscit vid mossit rerum sitatemposa cor sunt*

Montant des travaux	86 484 €
Objectif de collecte	51 890 €
Début des travaux	fin 2018

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du
Château de la Chapelle-Gauthier

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59749

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine -Château de la Chapelle Gauthier
voir adresse postale dans «Contacts»

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Photos © FDP / Ville de La Chapelle-Gauthier

